A Messieurs du comité de l'Academie Royale de chirurgie.

Messieurs

n.° 44.

J'apprends avec etonnement et indignation, qu'on a lû dans votre Comité des lettres venuës de Flandres qui tendent à me déshonnorer. si ce n'estoit pas, Messieurs, dans une assemblée aussi respectable que la votre que s'est passée une pareille scene, le parti que je prendrois, seroit de poursuivre la vengeance la plus signalée qu'il me seroit possible, contre les miserables qui ont la lacheté de me calomnier d'une façon aussi atroce. Mais je vous dois, Messieurs, un compte detaillé de ma conduite; Je vais vous le rendre, Messieurs, sans aucune reserve, et avec la douleur attachée à la necessité de se justiffier de semblables reproches; Je me repose sur votre equité du chatiment dû à l'infame delateur qui a eû l'effronterie de produire, dans une Compagnie comme la votre, des accusations sans preuves contre un homme qui tient aux principales Compagnies litteraires de l'Europe, et qui peut se flatter d'en avoir toute sa vie merité l'estime.

Mr. de Valleraye ancien Capitaine de Grenadiers, chevalier de Saint Loüis, un des 1ers Magistrats de Lille, et deux Dames de cette Ville affligées de cataractes, s'associerent pour me faire venir chés eux leur en faire l'operation.

Dans une des dernieres lettres que me fit ecrire notre respectable aveugle à ce sujet, il me faisoit les questions suivantes.

„ Peut'on se flatter que Mr. Le Cat voudra bien faire les operations qui se presenteront, „ soit de la cataracte, soit de la pierre &c.

„ Comme on ne doute point qu'il ne se trouve dans les Villes voisines plusieurs personnes „ qui desirent d'estre operées, on prie Mr. Le Cat de vouloir bien faire connoître, s'il trouveroit „ bon qu'on pût informer les Magistrats desd. Villes du tems de son arrivée. si l'on pouvoit „ mesme savoir que mond. Sr. Le Cat se propose de voir lesd. Villes de Flandres, et qu'il „ auroit agreable de marquer son itineraire, le Magistrat de Lille pourroit en faire „ part aux Magistrats des autres Villes, pour que les malades fussent preparés et „ en estat d'estre operés, à son arrivée.

Voici, Messieurs, ce que j'ay repondû à ces questions.

„ Il n'est pas douteux que je ne me fasse un plaisir d'exercer mon art dans toute „ [illegible] par tout où j'en trouverai des occasions honnêtes.

„ Je consens que Mrs. les Magistrats de Lille informent ceux des autres Ville de mon

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE
ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N
ARC 1 d. 2 n° 18 (2)

„arrivée, et de mon sejour à Lille, excepté (pour la taille) celles où opere, en qualité de
„Pensionnaire, mon ami Mr. Vandergracht, à qui je serois bien fâché de faire le moindre
„tort; Mais je ne crois pas qu'il me convienne de donner mon itineraire; Cela sent
„un peu trop cette espece d'operateur avec laquelle je serois trop honteux d'estre confondu;
„J'opererai à Lille seulement, et les affligés des autres Villes ou y viendront, ou me
„manderont exprès.

J'ay sçû depuis, Messieurs, que les Magistrats de Lille avoient ecrit en corps une lettre aux Magistrats de quelques Villes principales de la Flandres, et qu'ils l'ont fait avec les bienseances que ma reponse leur prescrivoit, et dont ils sont d'ailleurs incapables de s'écarter; Mais c'est une fausseté insigne qu'il y eut eû aucune affiche ni imprimé de leur part; Pour de la mienne, il faut que l'anonime soit bien extravagant et bien mechant, s'il m'en croit capable. Je portai mesme la delicatesse, à cet égard, jusqu'à ne vouloir point loger à Lille dans une auberge: Je donnai commission à un ami de me loüer un apartement en maison bourgeoise; Mais Mrs. les Magistrats, à mon insçû, m'en destinerent un très distingué et à leurs depens.

Ils soutinrent ce caractere dans tous leurs procedés à mon égard. J'en reçûs l'accüeil le plus honnorable, et ils m'en procurerent un pareil de tout ce qu'il y a de notable dans leur Ville. Le Corps des Chirurgiens, vrays Juges, Messieurs, du ton sur lequel j'ay esté annoncé, et de la maniere dont j'ay vecû dans Lille, me fit l'honneur de m'envoyer, le lendemain de mon arrivée, quatre de leurs Officiers; Une bonne partie de cette Compagnie assista à toutes mes operations; Ils me donnerent plusieurs festes, et je n'ay point eû de societé plus chere, ni plus assidüe pendant mon sejour.

Mrs. les Magistrats de Lille, pour executer eux mesmes ce à quoy ils exhortoient les autres Magistrats, avoient averti de mon arrivée les pauvres de leur ville; Ils en avoient rassemblé plusieurs dans leurs hopitaux. Les Etats, de leur coté, avoient donné de pareils avis à la chastellenie qui est leur Domaine. Ils en avoient placé tous les pauvres, qui avoient besoin d'operations, dans des cazernes dont ils avoient fait un espece d'hopital. J'ay trouvé, à mon arrivée, tous ces malades preparés par Mr. Vandergracht Chirurgien Pensionnaire de la Ville, et par Mr. Boucide Chirurgn. major des Dragons Royaux, et je les ay operés, tant en Ville que dans les hopitaux susdits, en presence des principaux Chirurgns. de Lille, et de quelques Medecins. Il s'y trouva mesme quelquefois un Magistrat.

Je pense, Messieurs, que vous trouverès ce procedè très decent, très honnorable mesme pour moi et pour la chirurgie; En mesme tems qu'il est absolument dictè par l'amour du bien publique, et par les vrays devoirs des Magistrats.

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Je crois d'ailleurs qu'il n'est pas besoin de dire à des hommes qui pensent et qui me connoissent, que non seulement je ne m'attendois pas à un salaire, en operant ces pauvres, mais encore que j'estois incapable d'en reçevoir; j'ajouterai, puisque l'infame calomniateur m'y force, que j'ay au contraire donnè de l'argent à des malheureux operès dans des maisons particulieres qui estoient dans la disette, et qu'entr'autres les trente sols indignement allegués, par un quiproquo qui decele l'esprit de l'auteur, ont estè tirès de ma poche et donnès à Rose Le Maire près du Refuge de Lô que j'operai le 18. juin, et que je trouvay sans boüillon, sans homme et sans argent.

Des informations exactes, Messieurs, vous apprendront plusieurs autres faits de cette espece qu'il ne me convient pas de reveler.

En un mot, loin d'estre reprehensible, comme mon Delateur a voulû vous le persuader, j'ose vous dire, Messieurs, que ce voyage m'a fait autant et plus d'honneur que ce que j'ay pû faire de mieux en ma vie, et cela tant par mes operations fort heureuses, quoiqu'en dise le calomniateur, que par ma conduite et par la distinction avec laquelle j'ay estè reçû et traitè. Il n'y a pas deux voix sur cet article, ni dans la Ville de Lille, ni dans celle de Roüen qui a un très grand commerce avec la 1.ere, et où l'on estoit instruit chaque jour de tout ce qui se passoit à mon égard, où enfin mes ennemis nombreux n'auroient pas laissè èchaper le moindre fait equivoque, s'il y en avoit eû.

Les presents considerables et inattendûs que m'ont faits M.rs de Ville et des Etats, la veille de mon depart, sont de nouvelles preuves assès decisives de l'estime et de la distinction qu'ils n'ont cessè de m'accorder. Pour les terminer toutes ces preuves, permettez moi, Messieurs, puisque je suis accusè et obligè de me justiffier, de vous rapporter le commencement de la lettre que m'ecrivit le 20. de ce mois M.r de Vallerave ce respectable Magistrat de Lille dont j'ay dejà eû l'honneur de vous parler.

"J'ay reçû, Monsieur, la lettre dont vous m'avès honnorè. Je ne suis

„pas moins reconnoissant que sensible aux marques d'amitiés dont vous l'avés
„remplie. Aussi pouvés vous compter, pour la vie, sur la mienne. J'ay peu de
„part, sans y avoir nüi pourtant, à la satisfaction que les Administrateurs de la
„Ville et des champs vous ont temoignés: Il n'en estoit pas moins dû aux services
„que vous avés rendûs à la Province, où vous ne serés jamais oublié. Je puis
„vous dire avec Virgile.

„Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt. &c.

Comparés tout ceci, Messieurs, avec l'indigne libelle qu'on a osé vous lire, et juger. Vous n'ignorés pas les peines infligées, par toutes les loix, contre les delateurs, et j'espere que vous voudrés bien m'épargner les mouvemens qu'exigeroit de moi la poursuite vigoureuse du criminel.

J'ay l'honneur d'estre très respectueusement

Messieurs

Votre très humble et très obeissant serviteur.

Le Cat

à Roüen ce 28. juillet 1755.